

Avis de constitution

SOCIETE « FRAN ET ALEX TRAVAUX PRESTATIONS » en abrégé « FATP »

Siège ABIDJAN ABOBO MAIRIE, Lot 532, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRAN ET ALEX TRAVAUX PRESTATIONS » en abrégé « FATP »

Objet : Btp, Construction Bâtiment, Réhabilitation de Route, Électricité, BT, HT et Divers.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO MAIRIE, Lot 532, Ilot 62

Dirigeant(s) M BROUKOU KOUAME ALEXANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03247 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20475/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

